

Elles consisteront :

1<sup>o</sup> En courses à la voile entre goëlettes au-dessous de 10 tonneaux ;  
2<sup>o</sup> En courses de canots et de pirogues.

Différents jeux auront lieu sur la place du Gouvernement en même temps que les régates.

Le 16, à 2 heures, auront lieu les courses de chevaux sur le terrain des courses.

L'Ordonnateur, le Secrétaire général et les chefs de corps sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché en français et en taïtien.

Papeete, le 27 juillet 1865.

Signé : C<sup>te</sup> DE LA RONCIÈRE.

Par le Commandant Commissaire Impérial :

*Le Secrétaire général,*

Signé : BONET.

---

N<sup>o</sup> 135. — DÉCISION du 31 juillet 1865, accordant un congé de six mois, sans solde, à M. Darling, interprète de 1<sup>re</sup> classe, etc., et le faisant remplacer, dans ses diverses fonctions, par M. Orsmond, interprète de 1<sup>re</sup> classe.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Vu la demande de M. Darling, interprète de 1<sup>re</sup> classe, chef de la section affaires taïtiennes du 1<sup>er</sup> bureau du Secrétariat général, gérant de la caisse de la Reine, tendant à obtenir un congé de six mois ;

Sur la proposition du Secrétaire général,

DÉCIDONS :

Un congé de six mois, sans solde, est accordé à M. Darling, pour compter du 5 août prochain.

A la même date, M. Orsmond, interprète de 1<sup>re</sup> classe, cessera d'être spécialement attaché au service des tribunaux, et remplacera M. Darling dans ses diverses fonctions.

A ce titre, il jouira des différents émoluments qui y sont attachés.

L'Ordonnateur et le Secrétaire général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera insérée au *Bulletin officiel*, publiée au *Messenger*, en français et en taïtien, et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 29 juillet 1865.

Signé : C<sup>te</sup> DE LA RONCIÈRE.

Par le Commandant Commissaire Impérial :

*Le Secrétaire général,*

Signé : BONET.